

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6410>



Une revalorisation historique...ment mensongère !

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Date de mise en ligne : jeudi 6 octobre 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le 19 septembre dernier, tous les enseignant-es ont reçu un courriel de la part de la présidence de la République affirmant la volonté de « *mettre notre mission et nos métiers au cœur de la vie de la Nation* ». Comme preuve de cet engagement, le courrier contenait quelques annonces comme la mise en place d'une demi-journée « avenir » hebdomadaire en collège à partir de la 5ème. Notre mission est donc de moins en moins d'enseigner car il faudra bien trouver de la place pour cette « innovation ».

Surtout, ce courriel apportait comme preuve de l'intérêt du gouvernement l'annonce que notre profession avait été revalorisée de 10% au cours du quinquennat précédent... Un chiffre qui interroge tout enseignant consultant sa fiche de paie et au courant du gel du point d'indice jusqu'en juillet dernier. **Il s'agit d'un « enfumage » en règle** confirmé par des infographies diffusées par le ministère où il apparaît qu'il intègre les changements d'échelon dans cette revalorisation. Ainsi dans les cas type présentés, l'avancement représente généralement plus de la moitié de cette soi-disant revalorisation. A cela s'ajoutent les gains liés au PPCR signés par la FSU avec le gouvernement du PS. Le gouvernement macroniste actuel ne peut mettre à son actif que les « primes Grenelle » qui ne concernent que les débuts de carrière et la prime d'équipement créée suite au Covid.

Dans la réalité, à échelon équivalent, **le pouvoir d'achat des enseignants comme de tous les fonctionnaires a poursuivi son érosion**. Il faut de plus mettre ces chiffres en perspective. Dans le même temps, la hausse du SMIC a été supérieure à 10% et d'après les dernières études, le salaire médian des cadres (CSP des enseignants) en France est supérieur à 4000 euros nets par mois. Cela laisse songeur... Le gouvernement promet pour la suite qu'aucun enseignant ne débutera sous les 2000 euros nets (avant prélèvement des impôts à la source). Est-ce que cela passera encore par des primes, mal prises en compte dans le calcul des retraites ? Est-ce que cela ne correspondra qu'à un tassement de l'ensemble de la grille, reprenant d'une main ce qui est donné de l'autre ?

Enfin, **qu'espérer du « pacte » nous proposant 10% de plus en échange de missions supplémentaires ?** La plupart correspondent à des missions existant déjà (Professeur Principal, HS pour remplacement) alors que notre charge de travail n'a cessé d'augmenter. De plus, le lien—indirect dans le texte—avec les expérimentations **laisse craindre un accroissement du pilotage par les directions** comme cela existe déjà dans certains établissements, où les IMP récompensent surtout les enseignant-es rentrant bien dans le moule défini. Autant le dire, nous n'espérons donc pas grand-chose de ces promesses.

Pour la FSU et le SNES, l'exigence est claire : une revalorisation forte du point d'indice sans contrepartie permettant de compenser les pertes subies, l'élargissement de l'accès à l'agrégation et l'ouverture de la classe exceptionnelle pour tous et toutes jusqu'à son dernier échelon. Il faut bien entendu aussi une revalorisation supplémentaire pour nos collègues les plus mal rémunéré-es et en particulier les AESH et AED.